

IMMOBILIER
PARCELLE BV 0416 – 111 RUE SAINT DRUON A CAMBRAI
CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LA SOCIÉTÉ ENEDIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-005

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 février à 16h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le lundi 26 janvier 2023.

Nombre de membres en
exercice : 17

Présents : 10

Votants : 12

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Madame Maria-José POMBAL, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Brigitte BRACQ.

Procurations :

Mme Sylviane LIENARD à Mme Dominique CARDON, Mr Marc DERASSE à Mr Jean-Louis DELHAYE.

Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

La société Enedis, gestionnaire du réseau de distribution publique d'électricité, a informé le Centre Communal d'Action Sociale de travaux envisagés pour améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau sur un bâtiment propriété du CCAS.

Il s'agit du bloc de logements situés 111 Rue Saint Druon à Cambrai.

Les travaux envisagés nécessitent le passage sur cette propriété (section BV parcelle 0416).

C'est pourquoi, il y a lieu d'établir une convention de servitudes qui détaille les droits et obligations de chacun.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

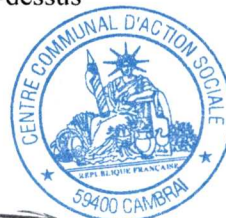
- Décide d'accepter les termes de la convention de servitudes à intervenir.
- Autorise la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention de servitudes et tous documents s'y rapportant.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : 14 FEV. 2023
Et publication ou notification du : 14 FEV. 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.



Publié le : 20 Février 2023 à 09:54